Présentation des propositions de mobilités de la Communauté de communes Millau-Grands-Causses

…à l'intérieur de Millau-Creissels

Les **bus de ville** dans l'agglomération Millau-Creissels sont GRATUITS et libres d'accès
Pas besoin de carte, pas besoin de ticket.
Il y a des parkings relais → le plus proche de Comprégnac se trouve avenue Jean Gabriac.
On peut consulter le plan et les horaires des bus en ligne ou sur les plans papier.

…entre les villages et Millau-Creissels

1/ Les transports scolaires

Le bus des primaires est géré par la Comcom : l'accès est refusé aux adultes pour des raisons de sécurité.
Le bus des collégiens-lycéens est géré par la région : nous allons nous renseigner pour savoir s'il est possible pour les adultes de l'emprunter.

Suite à une mobilisation des familles de la commune, les collégiens-lycéens ont l'autorisation de monter dans le bus des primaires lorsque leurs horaires le permettent, aux arrêts déjà en place et dans la limite des places disponibles, et dans le respect des règles de vie du bus (pas de téléphone, comportement correct…).

2/ Le transport à la demande (TàD)

→ Pour qui ?
Pour tout le monde !
Les enfants peuvent monter sans accompagnateur à partir de 6 ans.

→ Combien ?
Adultes : 3 euros l'aller, 5 euros l'aller/retour
Moins de 26 ans : 1 euro l'aller, 2 euros l'aller-retour
Moins de 6 ans (accompagné) : gratuit

→ Comment ?
Sur réservation jusqu'à 16h30 la veille :
- par téléphone au **05 65 73 40 49**
- en ligne (création d'un compte) sur **ruban-bleu.transport-a-la-demande.fr**

→ *Quels horaires ?*

Deux allers-retours par jour, un troisième le mercredi et le vendredi.

→ *Quels trajets ?*

Entre tous les villages et hameaux et l'agglomération Millau-Creissels (lieu de dépose à déterminer lors de la réservation)

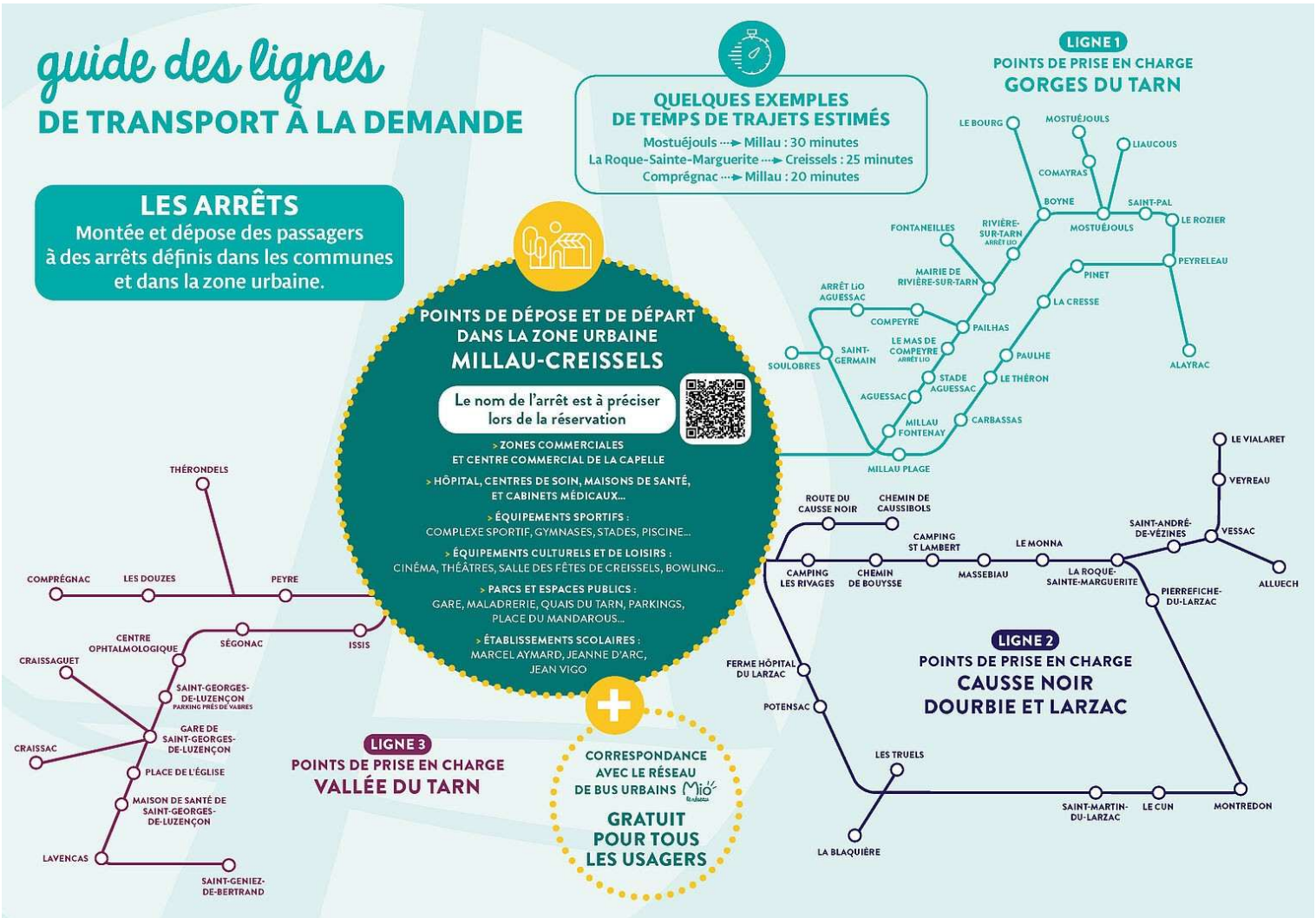

3/ Le **covoiturage** MioCovoit avec l'application Karos

→ Pour qui ?

- Pour les personnes majeures, les plus de 15 ans avec autorisation parentale, les mineurs accompagnés et rattachés à un compte parental
- Pour les propriétaires de voiture, on peut s'inscrire en tant que conducteur, passager ou alternant.

→ Combien ?

- Le passager paie 50c à 1euro
- Le conducteur reçoit 2 à 3euros par passager et par trajet, dans la limite de deux trajets par jour.

La différence est payée par la Comcom.

→ Quels trajets ?

Les trajets déterminés par les covoitureurs, dans la Comcom ou au-delà dans un rayon de 30km (relais pris par la Région)
On peut entrer des trajets réguliers mais aussi des « Trajets Flash » en dehors des trajets habituels.

→ Comment ?

Il faut s'inscrire sur l'application Karos.

La création d'un compte est nécessaire, avec vérification d'identité et dépôt d'un RIB.

On inscrit ensuite ses trajets réguliers, et les covoitureurs qui ont les mêmes créneaux horaires apparaissent, ce qui permet de leur envoyer un message pour s'organiser.

Remarque : Attention à réduire le battement de +/- 45 minutes qui est automatiquement mis en place par Karos, qui peut prêter à confusion.

4/ **Vélicausses** , location longue durée à 1e par jour de vélos électriques

→ Pour qui ?

Toute personne de plus de 18 ans

→ Combien ?

90 € pour 3 mois de location
180 € pour 6 mois de location
Possibilité de louer **un siège pour enfant** (5 euros par mois) **ou une remorque enfant** (10 euros par mois) **ou encore une remorque marchandise** (10 euros par mois), selon les disponibilités.

→ Comment ?

Il faut s'inscrire sur le site :
www.cc-millaugrandscausses.fr/information/velicausses-la-location-de-velo-longue-duree

Autres solutions de mobilité

1/ LiO , trains et cars de la Région

Les trains et cars Lio sont accessibles à tous, au prix de 2 euros pour le trajet en bus et 1 euro pour le trajet en train.

Horaires et trajets en ligne sur **www.lio-occitanie.fr**

Question de l'arrêt de train à Peyre : *La question a été posée en réunion communautaire mercredi 23 septembre. Étant donné que cette gare a été fermée dans le passé, il est très difficile de la rouvrir car lorsqu'on souhaite ouvrir un arrêt de train à présent, il doit être aux normes (quai, etc). Les exigences de la SNCF sont très contraignantes et bloquent de nombreux projets dans les régions. Le projet de rouvrir la gare de Peyre risque de prendre plusieurs années.*

2/ Coloc'auto Grands causses, avec le PNR

→ Quoi ?

Un accompagnement personnalisé par le Parc naturel régional pour organiser la mutualisation d'un véhicule :
- assurance adaptée à la pratique d'autopartage entre particuliers
- plateforme pour l'organisation et le suivi quotidien.

→ Pour qui ?

Pour tous les habitants du PNR, priorité donnée aux habitants de zones peu desservies.

→ Comment ?

Remplir le questionnaire en ligne sur **www.parc-grands-causses.fr/la-mobilite-solidaire**

→ Combien ?

Service gratuit. Selon le choix de l'assurance, un petit reste à charge sera éventuellement à prévoir.

3/ Citiz avec le PNR

→ Pour qui ?

Pour les particuliers et les associations du territoire du PNR des Grands Causses

→ Quoi ?

- 8 véhicules en autopartage sur le territoire du PNR des Grands Causses : Renault Zoé électriques, Toyota Yaris et Auris (hybrides), Suzuki Swift (hybride), Peugeot 208, Trafic 9 places…

- L'accès aux véhicules Citiz dans plus de 220 villes et communes en France en formule sans abonnement

→ Combien ?

.Tarif unique, quelle que soit la catégorie du véhicule réservé, à 3 €/h (plafonné à 36 € par tranche de 24h) + 0,25 €/km sur le territoire du Parc Naturel Régional des Grands Causses, y compris sur le Trafic 9 places en station à La Cavalerie.

.Véhicules Citiz dans plus de 220 villes et communes en France : à partir de 5 €/h + 0,41 €/km

→ *Comment ?*

Renseignements et inscription sur : **occitanie.citiz.coop/grands-causses**

4/ Aménagements autour de la **Voie Verte**

La voie verte qui passe en face de Peyre va être améliorée dans le cadre de l'aménagement de la voie cyclable entre Millau et Saint-Affrique.

Un projet d'installer un bac à chaînes pour traverser le Tarn entre Peyre et le lieu-dit La Barque à Saint-Georges-de-Luzençon est en cours d'élaboration. Il permettra aux cyclistes et aux piétons de rejoindre l'autre rive, sur les périodes estivales.

Le covoiturage à Comprégnac

Pour palier au fait que Karos ne s'adresse pas aux enfants, un planning de covoiturage a été établi pour les trajets des activités périscolaires.

Un autre défaut de Karos qui a été soulevé pendant la réunion, est qu'on ne peut pas avoir une vision d'ensemble des trajets réguliers sur la semaine.
La commission va donc se pencher sur la création d'un planning pour les adultes, similaire à celui des enfants, et éventuellement d'un groupe de conversation sur une application telle que Treebal ou Signal, pour permettre aux habitant.e.s qui le souhaitent de communiquer directement leurs trajets.
Si vous souhaitez participer au covoiturage, merci d'envoyer un mail ou un sms à Alice Monier alicekosmonier@yahoo.fr ou 06 74 99 38 78